Université Rennes 2

Bourses

Pour vous aider à financer vos études, plusieurs types de bourses existent en fonction de votre situation

Bourse sur critères sociaux

Délivrée par le Crous, cette bourse peut être attribuée pour les diplômes nationaux, quelle que soit la modalité d'enseignement (en présence ou à distance). Vous pouvez faire une simulation pour savoir si vous répondez aux critères sur le site du Crous (http://www.crous-rennes.fr) et remplir en ligne le dossier social étudiant (DSE).

Changement de situation sociale

Une étudiante ou un étudiant devenu boursier en cours d'année universitaire, peut obtenir le remboursement des droits d'inscription.

La demande de remboursement devra parvenir à la scolarité de l'UFR **au plus tard le 30 juin 2024.**

Pour cela télécharger le formulaire "Remboursement des frais d'inscription" disponible dans la colonne de droite.

Bourse au mérite

L'aide est attribuée aux 2,5% des meilleurs boursiers licenciés par UFR qui s'inscrivent en Master 1. Elle est versée pendant les deux années de Master (règlementation 2014-2015). Il n'y a pas de dossier à remplir : courant octobre la liste des meilleurs licenciés est éditée et transmise directement au Crous.

Emploi d'avenir professeur (EAP)

Ce dispositif s'adresse aux étudiants boursiers de moins de 25 ans (ou moins de 30 ans si l'étudiant est handicapé), inscrits en L2/L3 et M1 et se destinant aux métiers d'enseignant. Les informations relatives aux campagnes de candidature sont diffusées via le site de l'université et/ou les listes de diffusion. Pour demander un EAP, il faut remplir un dossier de candidature sur le site du Rectorat et demander une bourse de service public. Le dossier devra alors être complété par votre université et sera transmis au Recteur d'Académie. Si votre dossier est retenu par la commission académique, il sera transmis à l'établissement concerné (école, collège ou lycée) qui vous contactera.

Fichiers associés
Remboursement des frais d'inscriptionPublié le 6 juillet 2026
À voir aussi

- Catalogue des formations
- Inscriptions / Candidatures
- Frais d'inscription